

LES CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT :

UN LEVIER POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE PME ET D'ORGANISATIONS QUÉBÉCOISES PLUS INNOVANTES ET PLUS COMPÉTITIVES

1. LES CENTRES : DES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

1.1. Augmenter la compétitivité du Québec sur les scènes locale et internationale : réaliser annuellement plus de 10 000 projets d'innovation avec 5 000 clients

Les 59 Centres collégiaux de transfert de technologies et de pratiques sociales novatrices (les Centres) sont déployés à la grandeur du territoire du Québec et ils travaillent annuellement avec 5 000 clients, dont principalement des PME québécoises, dans la réalisation de 10 000 projets d'innovation technologique et sociale. Il va sans dire que les clients sont satisfaits, puisqu'ils reviennent plus d'une fois dans une même année ! Ainsi, les Centres constituent des acteurs de choix pour soutenir une plus grande compétitivité québécoise par le développement et l'implantation de pratiques, de procédés et de technologies innovantes permettant d'augmenter tant la productivité que le positionnement sur les marchés locaux et internationaux.

La clientèle des centres est composée de :

- 67 % PME ;
- 15 % grandes entreprises ;
- 11 % secteur public et parapublic ; et
- 7 % autres : OBNL, associations, municipalités, etc.

Les retombées économiques des Centres ¹	Augmentation des bénéfices
Pour les entreprises Une amélioration de la productivité Un renforcement des systèmes globaux d'innovation	210 M\$ annuellement
Pour la société québécoise 1,3 MM\$ aux entreprises clientes 66 M\$ aux employés et fournisseurs	1,3 MM\$ annuellement
Pour les contribuables 18 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux provenant des activités des Centres	18 M\$ annuellement

1.2. Réaliser un réel transfert et offrir un service complet, clé en main, de l'idée à l'implantation : 91 % des clients confirment avoir augmenté leur capacité d'innovation !

Les Centres ne se contentent pas de réaliser des projets de recherche appliquée ou d'aide technique. Ils travaillent en étroite collaboration avec leurs clients afin d'optimiser l'idée initiale pour permettre des retombées maximales. Ainsi, les Centres interviennent dans le développement du projet d'innovation, dans la planification, dans la recherche de financement et de partenaires, dans le déploiement et dans l'implantation. Les Centres se font un devoir « d'apprendre à leurs clients à pêcher » afin qu'ils acquièrent de l'autonomie sur les nouveaux procédés, technologies ou pratiques développées dans le cadre du projet, mais aussi des meilleures pratiques d'innovation continue et de gestion de l'innovation. Ils s'assurent aussi que les ressources humaines sont qualifiées pour utiliser adéquatement l'innovation développée réalisant au besoin des activités de formation spécifiques.

¹ KPMG. La contribution économique des centres collégiaux de transfert de technologie : Sommaire exécutif. 10 octobre 2014.

Des données du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MÉI) indiquent d'ailleurs que 91 % des clients des Centres confirment avoir amélioré leur capacité d'innovation par la réalisation d'un projet avec un Centre et que leurs ventes sont de 17 % supérieures à celles d'entreprises n'ayant pas collaboré avec un Centre. D'ailleurs, le taux de satisfaction est de 95 % à l'égard des services reçus !

1.3. Former une relève porteuse d'innovation dans son milieu de travail : Intervenir annuellement avec 9 000 étudiants

De plus, par leur ancrage profond dans la formation collégiale et par les collaborations menées avec le milieu universitaire pour la formation d'étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles ainsi que de professionnels postdoctoraux, les Centres participent activement à la formation d'une main d'œuvre hautement qualifiée capable d'agir comme facilitateur et porteur d'innovation dans son milieu de travail. Ils mettent aussi en relation directe les entreprises avec les étudiants ; ce qui permet d'actualiser la vision qu'ont les étudiants du milieu industriel et manufacturier afin que celui-ci représente une option de premier choix pour la réalisation d'un stage ou la recherche d'emploi.

1.4. Travailler en complémentarité : Maximiser les investissements du MÉI dans l'écosystème d'innovation !

Des données du MÉI confirment de plus que le dispositif des Centres est complémentaire aux autres organismes du système québécois d'innovation, dont les sociétés de valorisation de la recherche universitaires (SVU), les regroupements stratégiques de recherche industrielle (RSRI), les universités, les centres de recherche gouvernementaux, paragonnementaux et privés, etc. D'ailleurs, au cours des dernières années, les Centres ont augmenté de façon considérables leurs collaborations avec ces divers acteurs de façon à participer activement au développement d'un écosystème d'innovation plus fluide et mieux mutualisé.

Selon des données récentes du MÉI, pour la période de 2012 à 2017, les Centres ont permis :

- **des ventes supplémentaires de 878 M\$;**
- **la création de 1 994 nouveaux emplois ; et**
- **une richesse additionnelle pour le Québec de 152,5 M\$.**

2. PREMIÈRE DEMANDE - INVESTIR POUR MAINTENIR LA CAPACITÉ D'INTERVENTION

2.1. Répondre à des besoins importants et urgents

La capacité des entreprises québécoises à réaliser des gains de compétitivité est directement liée à leur capacité à intégrer rapidement et efficacement des technologies, des pratiques et des procédés plus innovants. Cependant, dans un environnement de plus en plus rapide et complexe, les PME québécoises qui constituent 90 %² du marché de l'emploi n'ont souvent pas les ressources internes pour mener de façon optimale leurs projets d'innovation. C'est alors que le dispositif des Centres devient un incontournable. Bien ancrés dans toutes les régions du Québec, reconnus comme des ressources scientifiques et techniques de confiance, et ce, dans des secteurs d'activités tant verticaux (aérospatiale, agriculture, pêches, mines, tourisme, etc.) qu'horizontaux (productique, logistique, robotique, développement durable, etc.), chaque Centre constitue une porte d'entrée sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, pour répondre à des enjeux et à des besoins de plus en plus pluridisciplinaires et complexes, les projets intègrent dans une proportion accrue des experts de plus d'un Centre.

2.2. Revenir à un financement complet

Les Centres avaient en 2005 un financement de base de 100 K\$ par an; un financement touché par les coupures paramétriques survenues dans le système d'innovation en 2010, lesquelles ont réduit progressivement ce financement à 80 K\$, et ce, depuis 2014.

Alors que les autres acteurs du système d'innovation ont vu leur financement retrouver leurs niveaux initiaux (parfois même bonifiés), les Centres, qui travaillent directement avec les entreprises et les organisations et qui ont ainsi un impact direct sur l'économie, n'ont, pour leur part, jamais retrouvés ce niveau de financement. Leur impact auprès des entreprises et des organisations s'en trouve limité.

Il est donc demandé de retrouver ce financement complet actualisé pour tenir compte de l'inflation et de la forte hausse des salaires de la main-d'œuvre hautement qualifiée (le type de main-d'œuvre employée par les Centres). Pour ce faire, nous demandons que le financement de base de chaque Centre soit augmenté de 35 K\$ annuellement.

DEMANDE 1 – REVENIR À UN FINANCEMENT COMPLET

Augmenter de 35 K\$ le financement de base de chacun des Centres

Total de la demande 1 : 2,365 M\$

(35 K\$ par Centre x 59 Centres)

RETOMBÉES ESTIMÉES

- Investissements privés supplémentaires : 2,5 M\$
- Augmentation des profits des entreprises³ : 2,9 M\$
- Recettes fiscales liées: 1,2 M\$/an

² Institut de Statistique du Québec. 2019. Travail et rémunération, Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2008-2018, Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 196 pages

³ Basé sur un rapport confidentiel du MEI.

3. SECONDE DEMANDE - PROFITER DE LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ACTUELLE POUR PRÉPARER L'AVENIR

3.1. Intervenir stratégiquement pour soutenir les secteurs à plus faible croissance, l'intégration de technologies de rupture et la rareté de main-d'œuvre

Il est bien connu que, dans tout contexte de croissance économique, comme celui que nous vivons maintenant, certaines entreprises⁴ croissent plus rapidement, alors que d'autres se retrouvent à la traîne ce qui fait partie du développement économique normal. En revanche, la croissance économique accélérée amplifie ce phénomène en plus de générer des imprévus. Une telle conjoncture peut même mettre en péril la capacité à survivre d'un nombre anormalement élevé d'entreprises. En conséquence, la croissance accélérée risque d'entraîner une réduction de la compétitivité de par la perte de diversité économique qu'elle engendre. Ainsi, certaines entreprises à fort potentiel, mais ayant déjà été dépassées par la croissance extraordinaire, mériteraient dès maintenant une attention particulière afin d'augmenter leur compétitivité avant que ne survienne une récession. Cela permettrait d'accroître la prospérité actuelle.

De plus, certaines technologies de pointe, comme les registres distribués, l'Internet des objets et la robotique, changeront drastiquement les procédés de production et les méthodes d'interventions dans de multiples industries. C'est pourquoi il importe d'octroyer dès maintenant des ressources additionnelles en accompagnement à l'innovation afin que nos entreprises, dont les PME, puissent effectuer rapidement et avantageusement le virage. Les enjeux sont majeurs : il y va de la compétitivité du Québec. Il faut donc mettre en place rapidement une force d'intervention la plus large et la plus inclusive possible pour couvrir une majorité de secteurs et de régions; dans une optique de complémentarité entre les acteurs intervenant sur le terrain, dont le CRIQ.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'impact direct des Centres spécialisés en pratiques sociales, qui plus est dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, qui fait en sorte que la compétitivité est largement tributaire de l'accès à une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante. Ainsi, les enjeux d'intégration et de maintien en emploi des travailleurs vieillissants et marginaux, des personnes en situation de handicap et des immigrants, tout comme les enjeux liés à la santé pour diminuer l'absentéisme et augmenter la productivité et ceux liés à la formation ne peuvent plus être évités.

La conjoncture économique actuellement favorable permet au gouvernement ainsi qu'aux entreprises d'engranger des bénéfices. De ce fait, des fonds sont actuellement disponibles pour réinvestir en innovation afin d'augmenter la compétitivité de nos entreprises et organisations en prévision du moment où cette conjoncture sera moins favorable et les bénéfices plus restreints. Selon plusieurs économistes, un début de récession est à prévoir dès le second semestre de 2022⁵, il y a donc urgence d'agir.

3.2. Savoir tirer parti des collaborations dans le contexte des changements en cours

Dans le contexte des changements actuellement en cours au MÉI, chez Investissement Québec et au CRIQ, il importe d'encore mieux soutenir les Centres afin de s'assurer d'une continuité des services auprès des entreprises et des organisations ainsi que du déploiement rapide et efficace d'une offre complémentaire, concertée et organisée. Ainsi, les Centres peuvent et doivent être soutenus de façon accrue afin d'être en mesure de jouer un rôle de premier plan dans le déploiement efficace de cette nouvelle vision en matière d'innovation, et ce, tel que nous l'avons mentionné dans le mémoire déposé par Synchronex le 2 octobre 2019 dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi no 27 :

Les Centres ont développé au fil des années un réseau de collaborateurs sectoriels et régionaux leur permettant de développer, de financer et de réaliser rapidement et efficacement des projets avec leurs clients. Au quotidien,

⁴ Institut de la statistique du Québec.

⁵ Bourdon, François (Chef des placements chez Fiera Capital) 2020, propos tenu lors du 28^e Colloque annuel sur la conjoncture économique, Québec, 15 janvier 2020.

les Centres travaillent en étroite collaboration avec les entreprises et les innovateurs de leur région, avec les partenaires du monde des affaires, les institutions gouvernementales, les municipalités, les établissements de l'enseignement supérieur (tant cégeps qu'universités) ainsi qu'avec les autres acteurs de l'écosystème d'innovation. Ainsi, et à titre d'acteur important de la croissance régionale et de catalyseur de l'innovation, Synchronex propose que les centres soient des acteurs centraux du déploiement la nouvelle vision de développement économique ainsi que l'ancrage pour sa réalisation dans l'ensemble des régions du Québec.

3.3. Accroître la capacité d'intervention des Centres pour profiter de la conjoncture, soutenir des besoins spécifiques et participer activement au déploiement de la nouvelle vision en matière d'économie

Cependant, en plus de la première demande, et afin d'avoir la capacité interne d'accompagner de façon encore plus efficace des regroupements d'entreprises et d'organisations ainsi que des secteurs industriels et des régions qui n'ont pas su tirer profit de la conjoncture favorable actuelle ou qui pourraient et devraient aller encore plus loin, nous demandons un réinvestissement de 7 M\$ du MÉI dans les Centres.

Ce financement serait récurrent, et sa distribution entre les Centres se ferait de façon non-paramétrique en tenant compte de la capacité d'intervention de chaque Centre selon une formule de calcul à être définie conjointement avec le MÉI appliquée annuellement.

DEMANDE 2 – INTERVENIR STRATÉGIQUEMENT POUR PRÉPARER L'AVENIR

Augmenter de 7 M\$ annuellement le financement de base des Centres de façon non-paramétrique et selon une formule de calcul à déterminer avec le MÉI

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS : AUGMENTATION DE L'ACTION STRATÉGIQUE

- **Soutien accru aux entreprises peu innovantes (faible croissance sur la période 2017-2019);**
- **Soutien accru aux entreprises œuvrant dans des secteurs fortement touchés par les technologies de rupture;**
- **Solutions adaptées à la rareté de main-d'œuvre; et**
- **Déploiement facilité de la nouvelle vision en matière d'économie.**

RETOMBÉES ESTIMÉES

- **Investissements privés supplémentaires : 6,0 M\$**
- **Augmentation des profits des entreprises : 7,0 M\$**
- **Recettes fiscales liées : 2,9 M\$/an**

CONTACT

MARIE GAGNÉ

Présidente-directrice générale

Synchronex – Le réseau des centres collégiaux de transfert

Cell. : 581 308-6763

Courriel : mgagne@synchronex.ca